



BACHELOR EUROPÉEN

TOURISME ET HÔTELLERIE

Le tourisme est un moteur de l'économie mondiale, tourné vers l'avenir et créateur d'emploi. Les chiffres en augmentation constante illustrent bien les enjeux de ce secteur. Pour se développer, les professionnels doivent être en mesure de proposer des offres adaptées aux tendances, aux territoires et aux habitudes de consommation du public.

Le Bachelor Européen Tourisme et Hôtellerie favorise les compétences opérationnelles qui permettront à ses détenteurs d'occuper des postes où le sens du service, la réactivité et la polyvalence seront exigés. Ils pourront exercer dans des secteurs variés : organisation de voyages, hébergements, transports, activités de loisirs...

✓ PERSPECTIVES D'EMPLOI

- | | |
|--|------------------------------------|
| ■ Chargé(e) de développement touristique | ■ Conseiller(ère) voyages |
| ■ Chargé(e) de mission en comité du tourisme | ■ Agent(e) de réservations |
| ■ Assistant(e) de direction en hôtellerie | ■ Agent(e) de comptoir |
| ■ Réceptionniste d'hôtel | ■ Agent(e) d'accueil |
| ■ Responsable de Restauration | ■ Guide touristique |
| | ■ Accompagnateur(trice) de voyages |



OBJECTIFS ET COMPÉTENCES

- Maîtriser le secteur du tourisme
- Connaître les principaux attraits et sites des différents pays
- Rédiger un programme de voyage
- Concevoir un itinéraire et un programme de circuits
- Calculer la rentabilité
- Mettre en place des études de marché
- Mettre en place une politique des 4P appliquée à un produit touristique
- Utiliser des nouvelles technologies pour la recherche d'informations

Développé par des professionnels et des experts, ce Bachelor Européen Tourisme et Hôtellerie se distingue par ses deux aspects : connaissances du contexte et compétences opérationnelles, en totale adéquation avec l'évolution du marché du tourisme.

Cette forte valeur ajoutée prépare les apprenants à de réelles perspectives d'évolution dans des carrières qui nécessitent des capacités d'analyse et d'action.

BACHELOR EUROPÉEN

Tourisme et Hôtellerie

60 crédits ECTS



Prérequis

Le Bachelor Européen Tourisme et Hôtellerie est accessible :

- Aux étudiants ayant validé un diplôme de niveau 5 du Cadre Européen des Certifications (CEC), leur ayant permis d'acquérir 120 crédits ECTS.
- Par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), pour tout candidat ayant une expérience d'au moins un an, en lien direct avec la spécialité du Bachelor Européen.

PROGRAMMES

1 - Etude des marchés touristiques

Cette unité permet :

- De comprendre les différents types de produits touristiques, leurs composantes et les publics auxquels ils s'adressent
- D'approcher les enjeux commerciaux de la concurrence entre les différents acteurs
- D'être capable d'analyser le potentiel touristique d'une destination
- De maîtriser les notions de patrimoine (naturel, culturel, immatériel)
- De connaître les acteurs leaders des destinations étudiées, les éléments essentiels sur la fréquentation touristique et les éventuels déséquilibres (saisonnalité, par région, etc.)
- De maîtriser les différents types de clientèles et les critères qui permettent de les classer, ainsi que leurs préférences de consommation en termes de produits touristiques
- De réaliser sur le terrain d'études de marché qualitatives et quantitatives, calcul d'échantillonnages, d'administration de sondages, etc.
- D'être capable d'établir un Plan Marketing cohérent

4 - Pratique professionnelle

Le point fort du Bachelor Européen de la FEDE est la mise en contact réelle de l'étudiant avec le monde du travail afin d'approfondir sa formation et son projet professionnel. L'étudiant met en œuvre un travail personnel afin d'utiliser les connaissances et compétences acquises au cours de la formation.

Dans le cadre d'un stage en entreprise, il découvre son futur milieu professionnel en appréhendant les réalités de la profession. Dans le cadre d'un projet tutoré, il élabore et met en œuvre une stratégie permettant la réalisation effective d'une action tourisme hôtellerie.

Ce module pratique fait l'objet de la rédaction d'un mémoire ou rapport d'activité et d'une soutenance orale.

2 - Conception de produits touristiques, communication et distribution

Cette unité permet :

- De savoir proposer un produit cohérent par rapport à une demande spécifique
- De comprendre les processus de mise en concurrence et appréhender les niveaux de qualité des prestations
- D'établir un prix de vente en adéquation avec le marché et la cible clientèle visée
- D'être capable de réaliser un support de présentation du produit touristique
- D'être en mesure de gérer un produit touristique sur un site internet. Promotion et référencement, suppression ou modification de produits en ligne
- D'être capable de monter un voyage d'étude pour des vendeurs ou des journalistes
- De comprendre les avantages et les inconvénients des différents modes de distribution des produits touristiques
- D'appréhender la spécificité des métiers de services
- D'être au fait des évolutions du secteur en matière de NTIC

5 - Culture et citoyenneté européennes

Cette unité permet :

- D'acquérir une culture solide sur le fonctionnement, les institutions, les aspects géographiques, géopolitiques et économiques de l'Europe
- De comprendre le modèle européen et ses particularités, à la fois d'un point de vue historique, mais aussi d'un point de vue réglementaire, juridique et culturel
- De comprendre l'Europe au sens large du terme (interculturalité, ressources humaines, politiques et religions, commerce international, fiscalité européenne...)
- D'acquérir un ensemble d'outils permettant d'envisager la création d'une activité économique dans un pays de l'Union européenne
- De s'approprier certains codes culturels afin de comprendre leurs impacts dans les relations interpersonnelles
- D'accompagner et de favoriser la mobilité des salariés et des talents afin de leur permettre d'évoluer dans un contexte international

3 - Règlementation et gestion touristique

Articulée autour de deux modules, cette unité permet :

- De connaître les différents organismes internationaux spécialisés dans le droit du tourisme
- De connaître les différents types de contrat dans le secteur du tourisme
- De maîtriser les réglementations hôtelières de base
- D'identifier les différentes factures, de rechercher les informations sur les conditions commerciales des prestataires
- De choisir et justifier un mode de paiement
- De comprendre les mécanismes de TVA
- De calculer les différences de coûts et le coût de revient complet
- De déterminer un prix de vente à l'aide d'un taux de marge, d'un taux de marque, d'un coefficient multiplicateur
- De déterminer le seuil de rentabilité, de calculer les charges fixes et variables, d'évaluer le chiffre d'affaires
- De comprendre les différents documents comptables de synthèse : bilan et compte de résultat

6 - Langue vivante européenne

Ce module permet :

- D'acquérir le niveau B1 (écrit et oral) du CECR de maîtrise d'une langue vivante européenne

La validation de ce module donne lieu à la délivrance du Certificat de langues FEDE, respectant les préconisations du CECRL et reconnu par l'IFEFF.

Pour en savoir plus : <https://www.fede.education/fr/nos-diplomes/>



Federation for Education in Europe
Fédération Européenne Des Ecoles



EDUQUA

